

L'ALBERTVILLOIS

Le journal d'information de la Ville d'Albertville

Mars - Avril 2024

#46



p. 3
**Portrait de
Stéphanie Bonfils**

p. 7 à 11
DOSSIER
Le plan de sobriété,

p. 17
**Le pollinarium
est opérationnel**



Chères Albertvilloises, Chers Albertvillois,

Ce numéro printanier de l'Albertvillois va vous permettre de découvrir tout ce qui se passe dans notre ville au retour de la belle saison !

Notre cadre de vie s'améliore avec la fin des travaux de voirie au niveau de la montée de Pallud, la sécurisation du mât olympique après 32 ans de service, l'embellissement de la rue de la République et surtout l'ouverture tant attendue du Campus des métiers de la montagne.

Notre dossier est consacré à la sobriété énergétique. Vous pourrez constater toutes les actions que nous avons déjà engagées et les résultats encourageants déjà obtenus. Au-delà des économies financières importantes réalisées, c'est également une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des habitants de notre territoire.

Nos jeunes ne sont pas oubliés et sont, évidemment, au centre de nos attentions.

Vous pourrez ainsi découvrir tout ce que nous entreprenons pour eux mais également les belles actions réalisées par le conseil municipal des jeunes d'Albertville (CMJA).

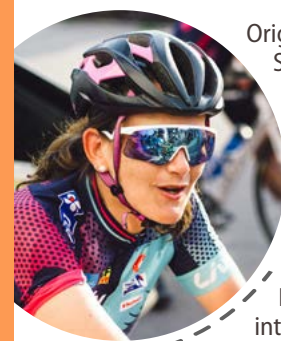
Enfin, la nature étant omniprésente dans notre petite ville, vous apprendrez tout sur les hirondelles, les abeilles, les pollens et le maudit moustique !

Et n'oubliez pas de vous inscrire pour les futures élections européennes du mois de juin !!

Bonne lecture à tous.

Frédéric Burnier Framboret
Maire d'Albertville
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère

Les elles de Stéphanie Bonfils



Originaire de Chambéry, Stéphanie Bonfils, à ses débuts, n'était pas vraiment une grande sportive. Elle était plutôt attirée par le domaine scientifique. Après un Bac S, elle s'inscrit en prépa Physique / Chimie puis intègre l'école d'ingénieurs de Toulouse, l'ENSIACET. Son diplôme en poche en 2009, elle commence sa carrière dans le nucléaire chez Areva. Puis, elle monte à Paris pour travailler dans l'environnement au sein du groupe Vinci, pendant 6 ans.

Mais l'appel de la montagne et de ses origines se fait vite ressentir et Stéphanie rentre au bercaïl en 2017 où elle trouve un emploi à Moûtiers chez MSSA en tant qu'ingénieure chargée d'affaires au sein d'un service d'assistance technique à l'international. En étant beaucoup plus sur le terrain, elle apprend énormément et découvre le monde et de lointains pays. Elle devient rapidement responsable de ce service.

multidisciplinaire, c'est du vélo dont elle va littéralement avoir le coup de foudre. Elle s'évertue à poursuivre ce noble sport qu'est le Triathlon et réalise son premier Ironman (226 kilomètres) pour ses 30 ans.

C'est à l'Albertville Tarentaise Triathlon qu'elle s'inscrit en rentrant en Savoie mais de gros problèmes de genoux la pousse à privilégier son sport de prédilection : le cyclisme. À Annecy, avec le Team SQR, elle découvre la compétition. Elle se perfectionne, découvre l'effort intense et la stratégie du placement, essentiels pour les adeptes des deux roues qui se lancent des défis !

En 2017, elle décide de répondre à l'appel à candidature de l'association *Donnons des elles au vélo* qui milite pour la promotion du cyclisme féminin et le retour du Tour de France Femmes. Elle est retenue pour l'été 2018 et s'engage dans le challenge de réaliser le même parcours que les hommes : le Tour de France. Lors de cette belle aventure humaine, elle pousse ses limites physiques au maximum avec l'aide d'un coach qui la conseille depuis ses débuts en triathlon. Elle découvre aussi la famille du vélo féminin, pleine d'entraide et de courage. Cette équipée a démontré à tous que les femmes sont autant capables que les hommes de finir la Grande boucle. Elle participera une seconde fois à l'aventure en 2019.

Et le courage paye car les « elles du vélo » réussissent à convaincre, grâce au défi qu'elles se fixent chaque année, Christian Prudhomme de rétablir le Tour de France féminin en 2022. C'est une belle victoire et une reconnaissance bien méritée. Parce que préparer cette épopée, c'est vivre « vélo ». Stéphanie, parallèlement à son activité



professionnelle, a parcouru pas moins de 5000 km en 6 mois, a consacré toutes ses vacances, ses matinées, ses soirées, son temps libre au vélo pour être prête à réaliser ce beau challenge.



En 2021, elle donne naissance à Lucas et s'accorde une pause bien méritée. Son congé parental lui permet de faire un point d'étape sur son parcours tout en continuant à rouler pour l'Olympique Cyclisme Albertville. Cette réflexion lui confirme qu'elle veut faire de sa passion, son métier. Elle vient donc de se lancer dans une nouvelle aventure, celle de

créatrice d'entreprise. L'idée de Stéphanie est de faire profiter les locaux et les touristes de son expérience vélo dans le magnifique terrain de jeu que sont les Alpes. Elle va donc proposer des séjours « Vélo de route » tout compris pour que la seule chose que vous ayez à penser soit de pédaler et de profiter. Elle se charge de toute l'organisation, la logistique, le parcours, l'hébergement, le ravitaillement, les points d'intérêts et la découverte de notre belle région, les réparations... C'est ainsi que Bike & Trip a vu le jour en début d'année 2024.

Pour chaque séjour, différents niveaux sont proposés. Du week-end prolongé de 4 jours à la semaine complète, les séjours sont multiples et peuvent se faire sur mesure. Stéphanie propose aussi ce qu'elle connaît parfaitement : « Les défis du cycliste » à la journée. Alors pourquoi ne pas vous y essayer ?



Stéphanie Bonfils - Bike & Trip

197 rue Paul Giguet à Albertville
06 87 56 34 51
www.bikeandtrip.fr
contact@bikeandtrip.fr



Souffrant d'asthme dès son enfance, ce n'est qu'à l'âge de 25 ans qu'elle découvre les bienfaits du sport. Quitte à démarrer une activité, autant commencer fort. Stéphanie adhère donc au club de triathlon de Versailles, à l'étonnement complet de ses proches ! De cette pratique



SOMMAIRE

ENTREPRENDRE

- P. 3 Portrait de Stéphanie Bonfils
- P. 4 Éclairage public, Route de Pallud, Plaques d'égout
- P. 5 Contrat de Ville, Campus des métiers, Mât olympique
- P. 6 Protection des nids, Frelons asiatiques, Bornes de recharge

ACCOMPAGNER

- P. 15 Projets pédagogiques
- P. 16 Inscriptions scolaires, Sensibilisation au handicap, Semaine paralympique
- P. 17 Protoxyde d'azote, Don d'organes, Pollinarium

DÉCOUVRIR

- P. 20 Projet d'éducation artistique, Groupe folklorique de Conflans
- P. 21 Festival des jardins alpestres, Albe'Games, Foire de printemps, Appel d'air
- P. 22-23 Agenda

DOSSIER

- P. 7 à 11 Le plan de sobriété

- P. 12-13 Plan des bureaux de vote
- P. 14 Albertville en images
- P. 18 Expression libre

- P.19 Infos mairie

L'Albertvillois, magazine municipal édité par la Ville d'Albertville, 12 cours de l'Hôtel de Ville, 73207 Albertville Cedex
• Directeur de la publication : Frédéric Burnier Framboret, maire
• Rédactrice en chef : Delphine Hinard
• Maquette : Coralie Kintz

• Rédaction : Lucie Grodet
• Dépôt légal : décembre 2018
• Crédits iconographiques : Ville d'Albertville, Freepik, Pixabay
• Conception et réalisation : Service communication

• Distribution : Tri Vallées, Gilly-sur-Isère
• Impression : Imprimerie Lorraine Graphic
• Tirage : 12 000 exemplaires sur papier 100% PEFC

Si vous rencontrez des problèmes de distribution concernant ce magazine ou si vous avez des questions s'y rapportant, n'hésitez pas à contacter le Service Communication au 04 79 10 43 14 ou par courriel : communication@albertville.fr

1 lampadaire = 1 numéro

Il arrive qu'un ou plusieurs lampadaires soient défectueux (luminaire en panne, mauvaises heures d'allumage ou d'extinction, ampoule qui s'allume puis s'éteint etc.).

Pour en être informé, le service municipal d'intervention ne peut compter que sur des tournées nocturnes pour les **4500 points lumineux** ou sur le retour d'informations des usagers.

Pour permettre une réparation efficace, l'information doit contenir plusieurs éléments essentiels ; les interventions se faisant uniquement en journée.

Pour tout signalement :

- Dites si un ou plusieurs luminaires sont concernés,
- Donnez le numéro du ou des candélabres : chaque luminaire est équipé d'une plaque blanche avec le code à donner pour l'identifier comme sur la photo ci-contre,

• Si vous donnez le nom de la rue, joignez le ou les numéros des habitations les plus proches. Les zones d'éclairage ne sont pas découpées suivant les axes routiers. Ainsi, une rue peut comporter plusieurs zones d'éclairage différentes.

Pour transmettre votre observation en cas de panne : ville@albertville.fr ou par téléphone au 04 79 10 44 30.



Route de Pallud : fin des travaux

Les travaux, entamés en 2023 pour sécuriser le cheminement piéton route de Pallud, arrivent à leur terme. Début 2024, l'enfouissement des réseaux de communication et d'électricité se poursuit et permettra la suppression des câbles aériens. De même, les réseaux des eaux usées et des eaux pluviales, originellement d'un seul tenant, ont été séparés lors des travaux.

Selon la météo, la réfection définitive des enrobés et la réalisation du plateau surélevé

ont été programmées pendant les vacances scolaires du mois d'avril. Ensuite, l'implantation de la signalisation définitive (horizontale et verticale) clôturera l'aménagement. En tout, les travaux (réfection de la voie, création du trottoir, aménagement des réseaux, signalisation) ont été réalisés pour un budget de 750 000 € HT répartis entre la Ville d'Albertville, l'Agglomération Arlysère et le SDES (Syndicat départemental d'énergie de la Savoie).



La rue de la République customise ses plaques d'égout !

Un changement esthétique des plaques d'égout est à l'essai depuis décembre 2023.

Pourquoi à l'essai ?

Avant de changer entre 30 et 40 des plaques d'égout longeant la rue de la République au niveau de la zone de rencontre, la municipalité prend acte de vos retours et opinions par courriel à ville@albertville.fr

Cette période d'essai permettra de tester la réaction de la peinture au gel, à la pluie et aux différentes températures.

Qui se cache derrière le projet ?

Les peintures ont été créées par Raphael Jay dit Mister J, un artiste local. Travaillant sur différents supports, de la palette au street art, la peinture sur métal était un challenge de plus pour cet artiste éclectique.

Dans sa vision, les plaques customisées représentent trois (futurs) séries sur les

Alpes : animaux, végétaux et montagnes. Vous pouvez déjà voir, un échantillon de chaque série au début de la zone de rencontre à partir du 88bis en remontant la rue de la République.

Pour en voir ou savoir plus : <https://misterj-artiste.fr/>



Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique mardi 23 avril à 18h30

Salle du Val des Roses

Cette réunion présentera les grandes lignes directrices du futur plan de zonage. Cela concernera la répartition des quatre

zones prévues dans les PLU (naturelles, agricoles, urbaines, à urbaniser) selon les exigences de la révision.



Le mât olympique dépose sa couronne



Après 32 ans d'existence, la couronne du mât olympique présentait des fragilités de structure et était corrodée en de nombreux points. Elle n'était probablement pas

conçue pour exister aussi longtemps à sa construction s'agissant d'un dispositif de spectacle.

L'équipe municipale a donc décidé d'engager des travaux. L'ancienne couronne a été scindée en deux parties, descendue par deux grues et débitée au sol. La nouvelle couronne est produite par tronçons en atelier à Gilly-sur-Isère, elle sera assemblée sur place et remontée par le haut du mât à l'aide de grues. La couronne n'est pas refaite à l'identique mais de façon à conserver le même aspect. Il s'agit de respecter sa dimension mémorielle, patrimoniale et symbolique.

Le périmètre du chantier reprend celui de l'ancien théâtre des cérémonies. Il est clôturé par des grilles non occultantes pour garder l'activité du chantier visible de l'extérieur.

Une ligne de vie sera installée à l'intérieur du mât pour maintenir l'accès des personnes à la couronne. L'installation répondra aux

normes du code du travail et sera accessible. Cela se fera uniquement dans le cadre de visites encadrées par un guide agréé pour l'escalade ou des clubs sportifs pratiquant cette discipline.



Planning prévisionnel :

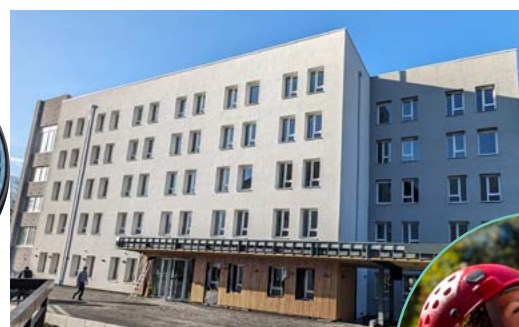
Semaine 6 : Dépose de la couronne actuelle

Semaine 12 : Fin de la fabrication de la nouvelle couronne

Semaine 13 à 16 : Montage de la nouvelle couronne

Semaine 17 : Finitions et fin des travaux

Le Campus des métiers de la montagne ouvre ses portes



Avec près de 2500m² de surface, le bâtiment peut accueillir jusqu'à 700 personnes, de quoi former les jeunes et moins jeunes. Première brique du projet, le bâtiment L'Olympiade va recevoir l'IPAC et l'UCPA à demeure. D'autres organismes seront présents de manière occasionnelle comme l'École de Ski Français, Éklöre-ed Sport Business, Greta, la Mission locale Jeunes ...

Le Campus des métiers de la Montagne, pourquoi ?

Ce projet de territoire, très attendu, répond à la demande croissante d'effectifs compétents dans les métiers de la montagne et du sport. Du fait de la proximité d'Albertville avec les stations de ski internationales, il s'agit d'animer et de créer un écosystème actif d'enseignement au travers du Campus. Ce point unique, pour toutes les formations, donnera l'occasion aux jeunes du territoire de rester sur Albertville pour se former ! Les étudiants du Campus contribueront à la dynamisation de l'économie albertvilloise.

Situé au 354 chemin des Trois-Poiriers, à côté du parc olympique, **le Campus des métiers de la montagne ouvre ce printemps.** Il proposera aux centres de formations toutes les conditions logistiques nécessaires à leurs activités :

- Salles de cours théoriques,
- Plateau technique,
- Restauration et hébergement en partenariat avec les entreprises privées locales,
- Espace showroom et convivial au rez-de-chaussée,
- Animations.



Améliorer la vie des habitants

En lien avec l'Agglomération Arlysère, la Ville d'Albertville a établi un Contrat de Ville sur la période 2015-2022. Après le bilan en 2023, un nouveau contrat est en élaboration.

Ce contrat de Ville cherche à réduire les inégalités économiques et sociales dans certains quartiers d'Albertville. Dans le cadre du bilan de l'année passée, il a été établi que le quartier du Champs de Mars avait les mêmes problématiques que d'autres quartiers concernés par le Contrat de Ville comme le Val des Roses. L'État a ainsi acté que le quartier du Champs de Mars deviendrait un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). Cette appellation permet de le joindre aux actions du Contrat de Ville et de le lier à des dispositifs étatiques qui n'étaient pas disponibles auparavant.



Sauvez les hirondelles

L'arrivée et le départ des hirondelles rythment nos saisons autant que nous aimons les regarder voler. Pourtant, chaque année, de nombreux nids d'hirondelles et de martinets sont détruits ou déplacés au nom de travaux d'aménagement ou pour empêcher les salissures. Cela perturbe ces oiseaux au retour de leur migration hivernale puisqu'ils sont fidèles à leurs nids et à leurs sites de nidification. C'est un facteur important du déclin alarmant de ces espèces.

Les hirondelles et martinets sont tous deux des espèces protégées au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement (article issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature). En conséquence, même lors de leur absence saisonnière, il est interdit de détruire ou de déplacer le nid de ces espèces protégées.

Si vous entamez des travaux de gros œuvre et qu'il vous est impératif d'enlever un nid, il vous faut demander une dérogation et prévoir des mesures compensatoires (pose de nids artificiels à proximité etc.). Si vous n'êtes pas sûrs que la situation le

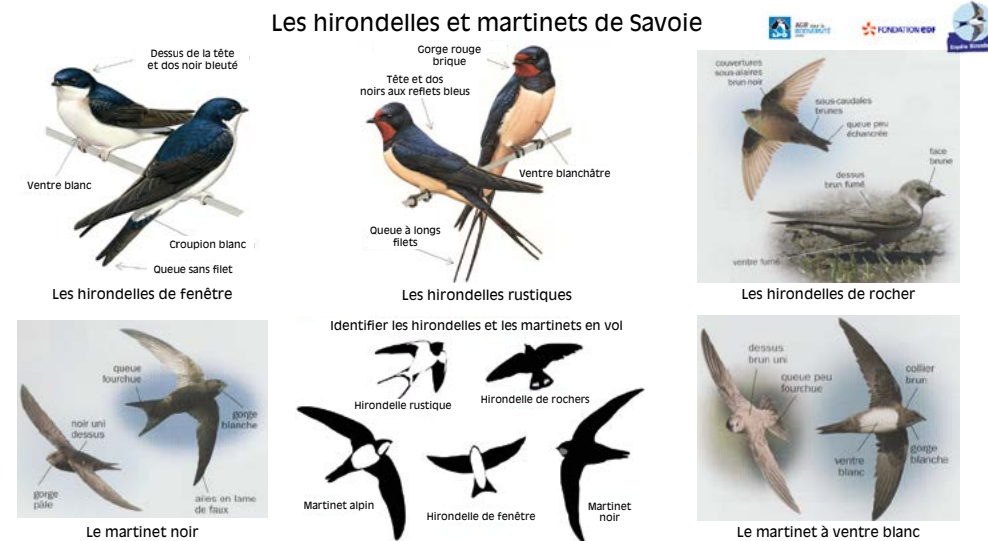
demande, vous pouvez contacter une association environnementale locale ou vous renseigner sur le site de la Ligue protectrice des oiseaux.

Si vous voyez une personne ou un chantier présenter un danger pour ces oiseaux et leur habitat, le dialogue est la première réponse à avoir. En cas d'échec, veuillez contacter

l'OFB (Office français de la biodiversité) et prenez des photos ou vidéos de la situation.

Plus de renseignements et de conseils sur www.lpo.fr

Comment reconnaître hirondelles et martinets ?



Piégeage des frelons asiatiques

Avec le réchauffement climatique et la mondialisation des échanges, de nombreuses espèces in-

vasives mettent à mal nos écosystèmes. Les frelons asiatiques sont un fléau pour la santé publique, notamment par leurs attaques sur les ruches. Pour limiter leur impact et leur développement, le GDSA (Groupement de défense sanitaire des abeilles) et la plateforme régionale apicole Auvergne-Rhône-Alpes entament une campagne de piégeage sur 3 ans.

Cette campagne prend place dès mars 2024 sur les communes d'Albertville, Césarches, Grignon, Pallud et Venthon. Elle est réalisée avec des pièges sélectifs qui visent les frelons asiatiques et notamment les reines. Les 29 pièges seront relevés tous les 3 jours pendant 8 semaines.

Les lieux de capture seront installés à côté de ruchers pour mieux agir en protection. Les nids de frelons étant de plus en plus proches du sol, les pièges seront placés sur leurs voies de passages.

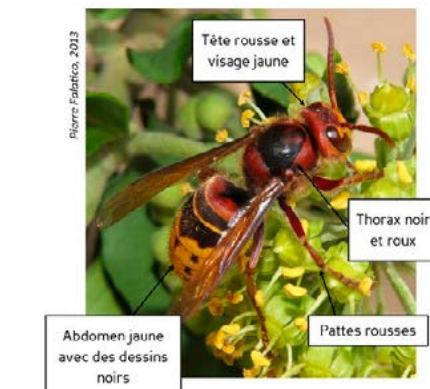
Si jamais un insecte autre qu'un frelon se retrouvait piégé, il sera aussitôt relâché. Sur Albertville et Ugine, 39 nids ont été détruits en 2023.

Tout signalement de nid de frelons peut aussi aider à la lutte contre leur expansion. Si vous suspectez la présence de nids ou d'individus ou pour plus d'informations :

www.frelonsasiatiques.fr



FRELON ASIATIQUE / *VESPA VELUTINA*



FRELON EUROPÉEN / *VESPA CRABRO*

La sobriété, c'est maintenant ou jamais !

L'État français a annoncé en octobre 2022 un objectif de 10% d'économie d'énergie sur le pays d'ici fin 2024. Depuis plusieurs années, la municipalité s'était déjà intéressée à ces problématiques que cela soit pour préserver la biodiversité ou réduire la dépendance énergétique. À mi-parcours, la Ville d'Albertville fait l'état de son plan de sobriété mis en place début 2023.

Ce plan prévoit les actions à moyen et long termes pour s'engager de manière durable envers les générations futures.

Depuis 2019, la municipalité a ainsi baissé sa consommation énergétique d'électricité de 40% et réduit ses utilisations de gaz et de fioul respectivement de 59 et 64%. Si le défi de la sobriété énergétique ne fait que commencer, c'est dès maintenant que chacun doit prendre sa part de responsabilité. Les moyens sont très variés et touchent l'ensemble des compétences de la collectivité. Il nous faut continuer à proposer et mettre en œuvre de nouvelles actions concrètes pour réussir la transition énergétique et qu'Albertville soit une ville pionnière en la matière.



Rechargement des voitures électriques



Il existe **5 bornes** électriques de recharge publique à Albertville :

- 3 Place de l'église, devant l'église Saint-Jean Baptiste,
- Parking de la Maison des Sœurs,
- Rue Jacques Porraz, à côté du commissariat,
- Place du Théâtre, derrière le Dôme,
- 6 Avenue Général de Gaulle, sur le parking à droite de la gare.

Pour plus d'informations : fr.chargeamap.com/map/ ou à l'accueil d'Arlysière (2 Avenue des Chasseurs Alpins).

La transition énergétique, une révolution d'aujourd'hui

Différentes actions sont menées depuis quelques années pour gérer le bâti municipal albertvillois de façon durable. Elles sont renforcées et actées dans le plan de sobriété énergétique de la Ville d'Albertville.

Les moyens dégagés pour ce faire ont aussi un impact sur la sécurité des installations et la santé des usagers. Ainsi, l'installation de sous-compteurs, en plus des économies monétaires, apporte une responsabilisation des usagers et un meilleur suivi des consommations.

Observer pour mieux décider

Tout comme le GIEC étudie les variations actuelles pour faire ses estimations, le premier pas de toute transition est d'observer les lieux et les consommations existantes. La mission "énergie" au sein du Centre Technique Municipal a été mise en place pour accompagner la transition énergétique et fixer des objectifs en accord avec les moyens et les données du terrain. Elle travaille avec l'Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire (OPERAT) pour de meilleurs bilans et une meilleure collecte des données.



Une consommation d'énergie optimisée

En 2018, les bâtiments municipaux les plus énergivores ont fait l'objet d'un audit pour connaître leur classement énergétique et agir en conséquence. Les régulations anciennes moins performantes sont changées au fur et à mesure dans le cadre des opérations d'entretien lors des périodes



Le chauffage municipal en chiffres :

- 47** installations de chauffage,
- 43** bâtiments avec une régulation centralisée,
- 19** raccordés au Réseau de chaleur urbain,
- 20** bâtiments diagnostiqués en 2018 pour le classement DPE (2 classés F / 13 classés D / 6 classés C).

de coupure du chauffage. La dernière en date est le changement de la centrale d'air de l'EAS.

La collectivité travaille aussi à la mise en place d'un système de gestion centralisé des bâtiments. Ce système permet de gérer l'ensemble du fonctionnement d'un même bâtiment (électricité, chauffage, climatisation ou ventilation).

Il aura un réel impact sur :

- Les économies d'énergies,
- La réduction des coûts d'exploitation,
- La diminution des coûts de maintenance,
- Le suivi du bâtiment,
- L'amélioration du confort et du bien-être des occupants.

Cet hiver, il fait (assez) chaud

Le réglage des températures est réalisé en fonction du bilan mensuel des consommations par la mission "énergie". La température est alors adaptée à l'usage des structures. Par exemple, dans les bâtiments scolaires, la température est réduite à 16°C pendant les périodes de vacances. Les températures suivantes sont appliquées avec une température hors-usage (week-end par exemple) réduite de 3°C :

- 19°C pour les bureaux,
- 16°C dans les gymnases pour les sports collectifs,
- 17°C pour les activités de type Baby gym/ Yoga,
- 18°C pour les salles polyvalentes.



De plus, le démarrage du chauffage est retardé le plus possible, il tient compte du nombre de demandes et du type d'occupation : priorité aux crèches, écoles puis aux bâtiments administratifs et locaux associatifs.



Rénovation et isolation des bâtiments

L'isolation est la première variable prise en compte pour tous travaux sur les bâtiments de la commune. Une stratégie de rénovation est mise en place pour favoriser l'isolation des toitures, planchers, parois verticales (murs et menuiseries extérieures) avant d'entamer des travaux sur les systèmes de chauffage.

Par exemple, les faux plafonds ont été renouvelés et rabaissés (école Pargoud, salle de la Pierre du Roy, service finances à l'Hôtel de Ville, Maison communale du Parc...) avec le projet d'une isolation dans le plénum au-dessus de ceux-ci. Elle permettra un confort thermique aux usagers. À chaque rénovation, une partie des travaux concerne systématiquement l'isolation (EAS, Plan pluriannuel d'investissement dans les écoles, etc...).

Au-delà des rénovations, la Ville d'Albertville innove aussi avec de véritables réhabilitations pour les bâtiments les plus énergivores. Celle du groupe scolaire du Val des Roses a été le premier contrat global de performance énergétique passé par la Ville. Cela signifie que le projet intègre une obligation de réduction d'au moins 40% de la consommation d'énergie y compris dans les extensions du bâtiment. Il est aussi prévu l'entretien pendant 10 ans des installations pour s'assurer du bon fonctionnement dans la durée.

Des véhicules et du matériel qui étincèlent

Rouler vert

La loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 impose que les collectivités locales et leurs groupements gérant un parc de plus de 20 véhicules acquièrent, lors du renouvellement de ce parc, au moins 30 % de véhicules à faibles émissions.

Albertville a déjà investi avec 5 vélos électriques répartis sur 3 sites de la Ville pour permettre aux agents de favoriser les mobilités douces plutôt que les trajets en véhicules. Un budget de 25 000 € est prévu pour l'achat de vélo. Des casques sont donnés aux agents pour leur sécurité

à vélo. Le stockage desdits vélos est en amélioration pour développer leur utilisation.

En parallèle de ses achats, la Ville a investi dans les véhicules électriques depuis plusieurs années et en utilise maintenant 7. Elle a aussi mis en place des bornes électriques afin de recharger lesdits véhicules.



Suivi des consommations de carburant

Les outils de suivi et de validation des consommations de carburant des véhicules de la commune ont été réactivés dès le début 2023 avec les objectifs suivants :

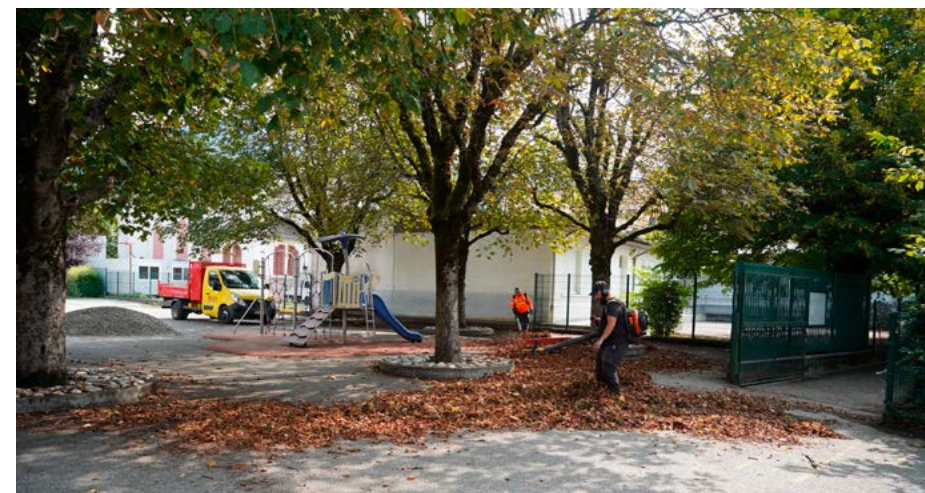
- Établir et diffuser les synthèses de consommation afin que les responsables des services concernés contrôlent et visent un état mensuel,

- Réaliser un état récapitulatif mensuel des coûts et consommations par véhicule (aux 100 kms et/ou à l'heure).

Un tableau de bord semestriel est créé afin de sensibiliser et de pouvoir encourager les efforts réalisés en termes de gestes écoresponsables par les services.

Du matériel plus écologique pour de meilleures pratiques

Lors du remplacement du matériel obsolète, l'achat de matériel électrique (tronçonneuse, débroussailleuse etc.) est favorisé. Cela implique un plus grand confort dans leur utilisation (plus légers, pas d'odeur, plus silencieux) et de meilleurs résultats en termes de bilan carbone.



La sobriété pour briller en toute sérénité

La brillante question de l'éclairage

C'est pas Versailles ici !

Quand on quitte une pièce, on éteint la lumière. L'extinction nocturne partielle de l'éclairage public à l'ensemble de la commune est basée sur le même principe. En vigueur depuis septembre 2022, il s'agit d'éteindre l'éclairage public aux heures où il y a très peu de passages et donc d'usagers ayant besoin de ce service.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à la préservation de l'environnement. Elle limite les émissions de gaz à effet de serre et lutte contre les nuisances lumineuses pour toutes les espèces nécessaires à la biodiversité. Les

chauves-souris, grandes mangeuses de moustiques, valident !

On gagne avec les LEDs

Depuis plusieurs années et en avance sur les préconisations de l'État, la Ville a mis en place un accord-cadre pour remplacer les sources lumineuses par de l'éclairage « LED ». Le fonds « intracting » permet de mener ce type d'action depuis deux ans de manière extrêmement rapide.

En 2023, **375 points lumineux** ont été équipés en LED pour un montant de 49 000 € TTC.

Le petit + ? Choix de l'innovation avec l'installation de 10 mâts d'éclairage solaire pour un coût de 31 570 € et une économie de 5 700 €/an.

Impact de l'éclairage :

Réduction de **100 000€/an** sur les coûts,

90 tonnes de CO₂ en moins chaque année,

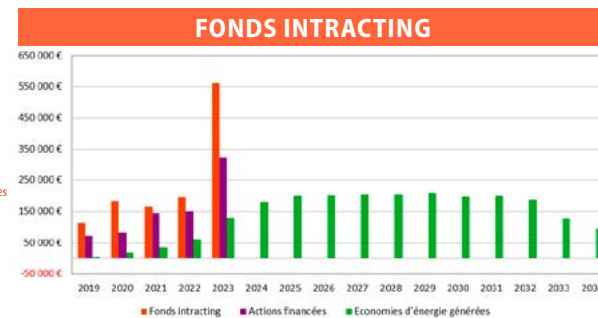
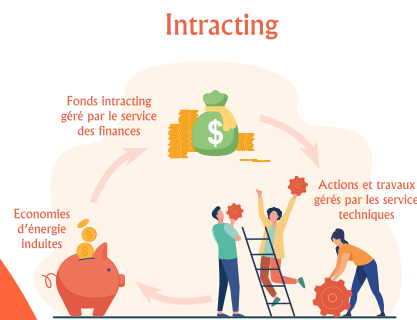
Réduction de **50% de la consommation d'énergie** sur certains secteurs,

955 luminaires changés en LED depuis 2019,

86 horloges astronomiques installées pour **13 900 €** d'économie d'électricité/an.

3 questions à Hervé Bernaille

4^{ème} adjoint délégué aux finances, à l'économie sociale et solidaire et aux nouvelles technologies



1 - Quels sont les impacts de la sobriété énergétique sur le budget de la Ville ?

L'impact le plus important et le plus évident pour nous à mesurer, ce sont les économies d'énergies. À ce jour, sur les consommations propres de la Mairie, ce sont 300 000€ en moins sur les factures annuelles.

2 - Quels sont les moyens financiers mis en œuvre pour accompagner la transition énergétique ?

Nous avons mis en place un fonds "intracting" qui réinjecte chaque année les économies réalisées dans de nouveaux investissements pour économiser l'énergie. Toutes les économies réalisées dans le cadre du plan sobriété sont donc utilisées pour permettre de nouveaux travaux d'isolation par exemple. Il s'agit de

flécher les ressources dégagées par les économies sur les moyens de faire d'autres économies et non d'en bénéficier de manière globale, cela afin de créer un cercle vertueux.

3 - Quels sont les leviers principaux au sein de la collectivité pour participer à l'effort de sobriété énergétique ?

L'effort de sobriété énergétique concerne surtout les consommations d'énergie de la Ville. Cela se voit principalement via les bâtiments, pour la municipalité. Après, cela englobe aussi le reste de la Ville et des citoyens avec des actions favorisant les mobilités douces etc. Sur le long terme, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme a aussi pour objectif de conduire à une économie d'énergie globale et non pas seulement de la municipalité.

Noël illuminé avec intelligence



Aujourd'hui, la Ville d'Albertville éclaire un mois et demi en moins par rapport aux années précédentes grâce à plusieurs leviers :

- Réduction de la période d'éclairage,
- Extinction des décorations sur la base des horaires de l'éclairage public,
- Réduction de la puissance et de la luminosité des installations avec l'utilisation de LEDs.

Cette année, la volonté a été de concentrer les décors sur un point précis et de supprimer des décors le long des avenues notamment celle des Jeux Olympiques. L'idée est d'installer des décorations sous d'autres formes que des éclairages électriques : végétations et matériaux naturels, petits miroirs, papiers et rubans...

Quid des bâtiments municipaux ?

Le changement des luminaires et l'installation de détecteurs sont en cours. Les bâtiments les plus récents sont équipés de système d'allumage automatique voire de variation d'intensité. Le développement des systèmes avec une gestion automatique de l'éclairage est généralisé. Un programme pour changer tous les points lumineux des bâtiments a été établi en 2023.



D'arbres et d'eau fraîche

Devenir ALVERTville

Les espaces verts albertvillois ont été repensés et se transforment petit à petit. L'objectif est leur préservation pour que dans 20, 30 ans, ils survivent toujours au réchauffement climatique et la biodiversité alpine avec eux.

La ligne d'action est la préservation et la résilience de la biodiversité.

Par exemple, plutôt que d'avoir des pots avec des fleurs que l'on change à chaque saison et qui sont très gourmandes en eau, les agents modifient les installations en privilégiant la pleine terre et des aménagements qui restent, évoluent et grandissent d'année en année.



En 2023, c'était la pérennisation du fleurissement des ronds-points et leurs annexes, sept étaient concernés. En 2022, les canicules ont confirmé la résilience des aménagements type « jardins en mouvement », inspirés du concept de Gilles Clément, aux changements climatiques et aux sécheresses. Ce type de jardins est installé aux abords des axes routiers (avenue des Chasseurs alpins, avenue des XVI^{ème} Jeux Olympiques, rue Félix Chautemps) et allie esthétique et rafraîchissement.

Depuis plus d'un an, les végétaux en eux-mêmes sont changés avec des semences locales et sauvages dans les prairies fleuries. Sous le label « végétal local », ces plantations ont gardé une coévolution avec le reste du vivant et s'intègrent d'autant mieux à la biodiversité locale.

Pour l'instant, 3 prairies ont ainsi été créées : une de **1000 m²** à l'école maternelle Louis Pasteur, une de **340 m²** à l'école maternelle Pargoud et l'aménagement de l'avenue des Chasseurs Alpins, côté Pôle Emploi.

Vous reprendrez bien un glaçon ?

Face aux périodes de sécheresse de plus en plus longues et sévères, plusieurs pistes sont en cours d'exploration pour préserver les ressources en eau. Déjà, à chaque végétalisation de cours d'école (1 par an) la question de la récupération est systématiquement envisagée et/ou appliquée.

C'est le cas avec la dernière en date, Martin Sibille, où un puits perdu et une noue sont présents.

D'autres moyens sont aussi étudiés pour être généralisés :

- Aménager des cuves enterrées sur les bâtiments publics existants,
- Prévoir la récupération des eaux de pluies lors de projets bâtis neufs,
- Récupérer l'eau sous forme de neige lors du travail de la surfaceuse de la patinoire olympique.

Travail sur les îlots de chaleur

Les canicules à répétition font des îlots de chaleur une des préoccupations les plus importantes en termes de santé publique. Parce que le droit de vivre dans un environnement sain est la prérogative de tous les habitants, la lutte contre ces espaces en surchauffe est aussi une des priorités en matière d'urbanisme.

Suite à la modification n°3 du PLU, de nouvelles règles ont été mises en œuvre pour lutter contre les îlots de chaleur :

- Pour les parkings, cela concerne les places de stationnement perméables, la création d'ombrières photovoltaïques pour les parkings de + 1000 m² et les plantations d'arbres,
 - La création d'un coefficient de pleine terre pour préserver les espaces verts.
- La révision générale du PLU en cours reprend aussi ces orientations générales. Ces actions devraient avoir un effet positif à moyen terme sur Albertville. Une cartographie des zones climatiques locales est à l'étude pour mieux détecter les îlots de chaleur et adapter la morphologie urbaine en conséquence.

Exemple espace îlot de fraîcheur

Sur les anciens terrains de tennis, la création d'un espace fait pour résister aux plus grandes chaleurs observées est en cours. Le projet est en lien avec un paysagiste spécialisé sur la question.



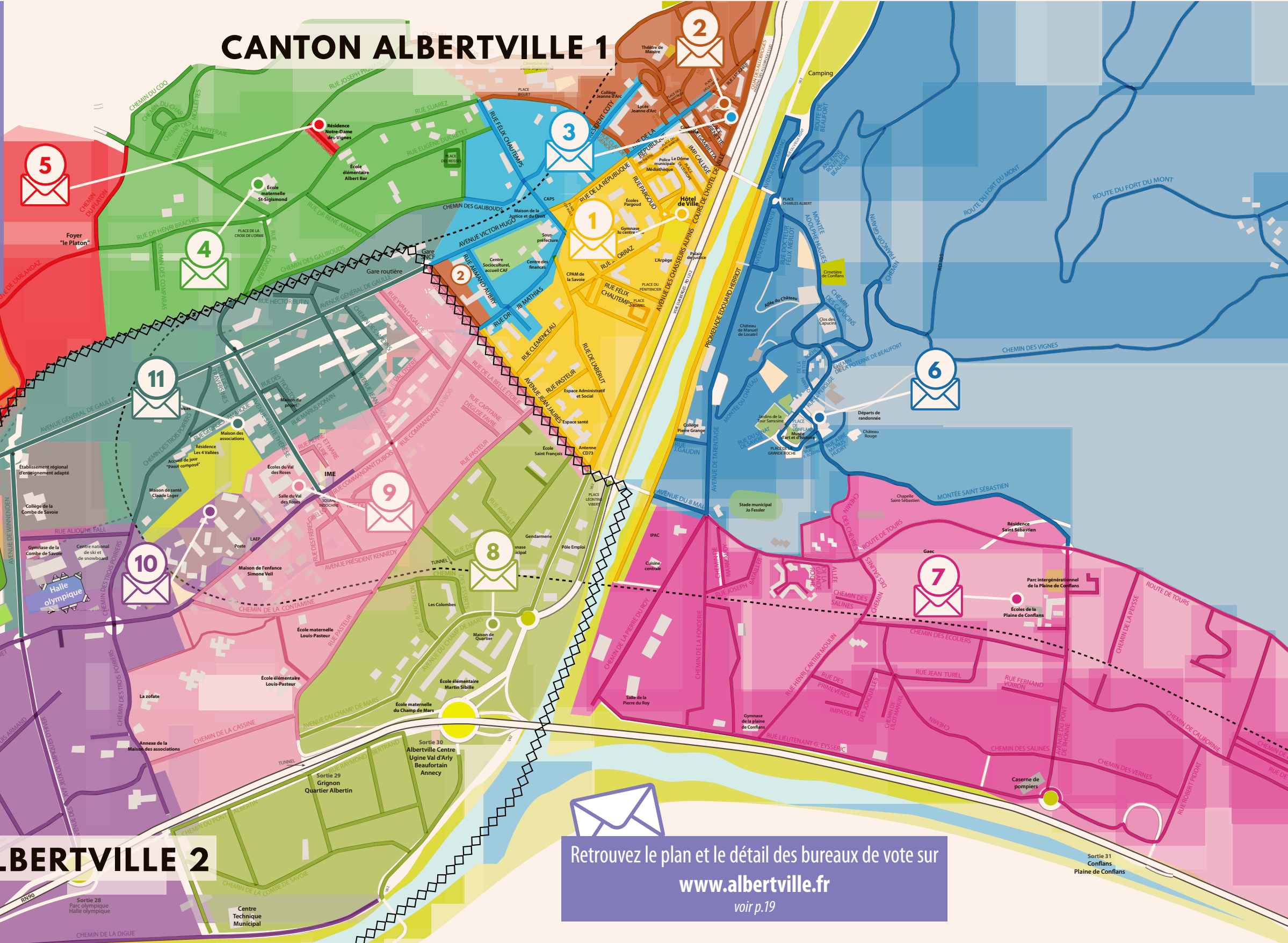
ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN 2024

PLAN DES BUREAUX DE VOTE D'ALBERTVILLE - Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur pour pouvoir voter.

- ### EMPLACEMENTS DES BUREAUX DE VOTE
- 1 Hôtel de Ville - 12 cours de l'Hôtel de Ville
 - 2 Salle René Cassin - Bureau A - Place Ferdinand Million
 - 3 Salle René Cassin - Bureau B - Place Ferdinand Million
 - 4 École maternelle St Sigismond - 156 rue Suarez
 - 5 EHPAD Notre-Dame-des-Vignes - 300 rue Édouard Piquand
 - 6 Salle Chaurionde - 14/16 place de Conflans
 - 7 École maternelle Plaine de Conflans - 208 av. du pont de Rhonne
 - 8 Salle Marinette Moulin - 9 avenue du Champ de Mars
 - 9 Salle du Val des Roses - 9 avenue Sainte-Thérèse
 - 10 Maison communale du parc - 790 rue Commandant Dubois
 - 11 Maison des associations - 21 rue Georges Lamarque

ATTENTION

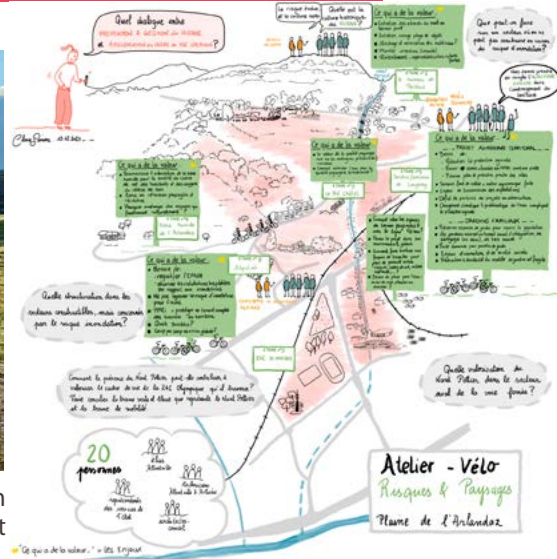
Certaines rues sont réparties entre différents bureaux de vote. Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur. Pour plus de détails, rendez-vous sur www.albertville.fr



Retrouvez le plan et le détail des bureaux de vote sur www.albertville.fr voir p.19



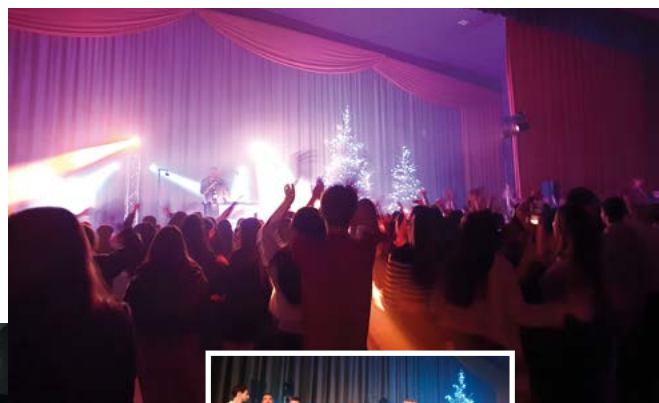
Vendredi 15 décembre 2023 : Les ateliers, dans le cadre de la révision générale du Plan local d'urbanisme, se poursuivent avec notamment l'intervention d'une facilitatrice graphique.



Mardi 19 décembre 2023 : Inauguration de l'exposition « 1000 figures ? » au Musée d'art et d'histoire, visible jusqu'au 23 juin 2024.



Mercredi 17 janvier : Près de 400 personnes ont participé aux Vœux à la population de la municipalité.



Samedi 27 janvier : Les lycéens ont dansé jusqu'au bout de la nuit lors de la soirée lycéenne organisée par le Conseil municipal des Jeunes d'Albertville.



Samedi 27 janvier : Au Dôme, c'était l'occasion de découvrir les cinéastes locaux sur grand écran.



Jeudi 25 janvier : Les collégiens de Jean Moulin visitaient l'Hôtel de Ville avec leurs correspondants de Winnenden.



Faisons l'école ensemble

Le Conseil national de refondation a lancé une démarche « **Notre école, faisons-la ensemble** ». Sur Albertville, deux écoles y participent : Pargoud et La Plaine de Conflans. Cela se traduit par deux projets pédagogiques, validés par l'Éducation nationale.

Les deux projets ont une volonté de coéducation très forte : amener les parents à participer à l'apprentissage de concert avec l'école et les partenaires (médiathèque, centre socioculturel, associations...). Si les deux écoles s'intéressent surtout à la lecture et au vocabulaire dès la maternelle pour leur domaine de travail, leurs méthodes donnent lieu à deux projets tout à fait différents.



• **Association Lire et faire lire** : des lectrices interviennent lors du temps périscolaire.

• **École de Musique et de Danse** : mettre en musique des contes et travailler sur des chants traditionnels dans les classes.

• **Librairie des Bauges** : possibilité d'un spectacle vivant avec mise en scène de mots, poésie et musique.



améliorer la compréhension lors de la lecture. Chaque application a ses avantages. "1000 mots", par exemple, est recommandée par le ministère de l'Éducation nationale alors qu'"Edmouth", à l'aide de son mammoth que l'on peut nourrir et habiller, permet de fixer des objectifs à la classe et des exercices plus collectifs. Les applications choisies s'appuient sur des travaux de recherche liés à la mémorisation des connaissances. Elles prennent souvent la forme d'imagiers interactifs. La diversité des outils numériques a pour objectif que chaque élève y trouve son compte et puisse avoir un parcours personnalisé d'apprentissage selon ses besoins et ses lacunes. Ces outils seront complétés par des exercices « d'apprentilangue » comme « Deux mots par jour » pour proposer un enseignement du vocabulaire régulier et structuré.



Des outils numériques personnalisables

Ayant déjà mis en place des actions semblables au projet de Pargoud, l'école Plaine de Conflans veut aujourd'hui aller dans une autre direction. Elle va s'épauler de 3 applications : "Edmouth", "1000 mots" et "Lalilo" pour enrichir le vocabulaire et



Le projet de l'école Pargoud a pour objectif de réduire les inégalités sociales par l'amélioration de la compréhension orale et écrite de la langue française. Intitulé « Des mots et des notes de musique dans un principe de coéducation », il a pour volonté d'intégrer les enfants (souvent allophones) et leurs familles dans une dynamique de coéducation autour du vocabulaire. Il faut que les parents et les professionnels de l'éducation travaillent ensemble afin de donner le meilleur milieu d'apprentissage à l'enfant. Cela se fait lors des temps scolaires, à la maison ou dans les lieux de culture. Le projet est aussi d'amener les familles les plus éloignées de ces lieux à se les approprier.

Plusieurs actions et partenaires sont prévus à cet effet :

• **Médiathèque** : y aller avec les parents et si possible financer la carte famille pour tous les élèves de petite section.

• **Centre socioculturel** : une lectrice vient lire des histoires à des groupes d'élèves et leurs familles pour accompagner les familles autour du livre et apprendre comment lire une histoire avec différents supports (pop-up, albums, livres d'images).



Un autre regard sur les JO

Dans le cadre des **Jeux Olympiques 2024**, une séquence olympique et paralympique animera Albertville **du 3 au 5 avril 2024**. Elle est coorganisée par le Comité National Olympique, le Comité paralympique et Sportif français et les fédérations de sport scolaire.

Le principe de cette semaine est de faire entrer les enfants dans le monde des disciplines sportives de manière inclusive et de faire évoluer leur regard sur le handicap. Il s'agit aussi de perpétuer l'héritage des JO d'Albertville en transmettant les valeurs

olympiques : **l'Amitié, le Respect et l'Excellence**.

Dans le cadre de cette semaine, les écoliers auront une initiation à l'handisport, le mercredi 3 via les activités de l'École Municipale des Sports qui le permettent, ou sur les créneaux de sport scolaire les jeudi 4 et vendredi 5 avril. Un temps de réflexion et de débat sera organisé, le mercredi, autour des valeurs de l'olympisme au centre de loisirs Les Pommiers en partenariat avec l'UNICEF.



Le handicap et les jeunes

Après avoir organisé leur soirée, le Conseil municipal des Jeunes d'Albertville (CMJA) s'attaque à sensibiliser ses contemporains sur une thématique importante : **le handicap**.

Ainsi, **du 19 au 22 mars**, dans les lycées, pour toutes les classes de seconde, 3 handicaps seront ciblés : **la surdité, l'autisme et le handicap physique**.

L'objectif est d'informer et de sensibiliser les lycéens sur les questions

autour de ce sujet. C'est aussi une bonne manière d'aborder des sujets qui ne sont pas forcément présents dans leur quotidien. Ces journées seront l'occasion d'avoir des mises en situation, des rencontres et des témoignages pour se rappeler que, peu importe notre corps ou notre mental, nous sommes tous humains.



Nouveaux arrivants et CP, pensez à vous inscrire

À partir du 4 mars, vous pouvez inscrire votre enfant dans les écoles albertvilloises. Cette inscription est nécessaire si votre enfant entre à l'école maternelle ou élémentaire à la prochaine rentrée (sauf pour les élèves entrant au CP déjà scolarisés dans les écoles primaires Pargoud, Plaine de Conflans et Val des Roses), si vous êtes nouvel habitant ou que vous avez déménagé dans l'année sur un autre secteur de la commune.

Deux démarches à accomplir :
1 - Inscription auprès du guichet unique. Vous pouvez prendre rendez-vous au **04 79 10 45 20**. Vous devrez venir avec les pièces nécessaires au dossier. Un certificat d'inscription vous sera remis en

précisant l'école d'affectation.

2 - Inscription auprès de l'école. Les écoles ont une permanence pour les inscriptions, vous devez présenter le certificat d'inscription pour valider l'admission.

Pièces nécessaires à l'inscription :

- 3 - Livret de famille,**
 - 4 - Certificat de vaccination obligatoire à jour,**
 - 5 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois,**
 - 6 - En cas de parents séparés, jugement fixant la résidence de l'enfant,**
 - 7 - Si besoin, la notification de décision d'orientation (ULIS etc...).**
- Pour toute demande de dérogation au périmètre de scolarité, un formulaire est à



retirer au guichet unique ou sur le portail famille. Il doit être complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires puis remis au guichet unique **avant le jeudi 2 mai**.

Plus d'informations au guichet unique, 7 rue Pasteur ou au 04 79 10 45 20 et sur www.albertville.fr



Avant d'éternuer, alertepollens.org !



Depuis le début d'année, le pollinarium d'Albertville est opérationnel. Sous l'égide de l'Association des Pollinariums Sentinelles de France (APSF), chaque matin, la pollinisation des plantes est vérifiée par le service espaces verts de la Ville d'Albertville.



Dès qu'un début d'émission est détecté pour une espèce suivie, les médecins référents valident l'information qui est ensuite transmise gratuitement à la population par newsletter. Les personnes abonnées sont également prévenues des fins d'émissions.

Au pollinarium d'Albertville, **5 espèces d'arbres** et **7 espèces d'herbacées** (dont 5 espèces de **graminées**) sont récoltées en nature puis replantées afin de pouvoir les observer :

- **En arbres :** Bouleau, Noisetier, Cyprès, Frêne, Saule.
- **En herbacées :** Armoise, Plantain dont les

graminées suivantes, Flouze, Fromental, Dactyle, Houlique, Ray-grass.

Être prévenu non seulement des pics polliniques mais surtout des débuts d'émission de pollens permet aux personnes allergiques d'ajuster la prise de leur traitement (ne pas attendre l'apparition des symptômes pour prendre son traitement augmente l'efficacité de celui-ci). Sans être reconnu allergique, si vous avez parfois des difficultés respiratoires, le nez qui coule de manière ponctuelle, les yeux qui brûlent, il est conseillé de suivre les émissions de pollens du début à la fin pour voir si elles ont une incidence et le cas échéant consulter votre médecin généraliste ou un allergologue.

Inscrivez-vous à la newsletter gratuite sur www.alertepollens.org ou consultez la page Santé sur www.albertville.fr



Albertville, ville ambassadrice du don d'organes

La loi française prévoit que tous les citoyens sont donateurs par défaut. Néanmoins, l'avis de la famille est demandé et si la personne décédée n'a pas fait part de son souhait, dans le doute 1/3 des proches refuse. Pour permettre un nombre suffisant de greffes et qu'aucun patient n'ait à attendre en vain, parler du don d'organes est essentiel.

C'est pourquoi le collectif Greffes+ œuvre pour que les Français parlent de ce sujet vital pour plus de 28 000 personnes. Albertville, au travers de son adhésion à la charte du collectif, s'engage à participer à ce mouvement solidaire et national. L'adhésion se matérialise par le ruban vert, symbole du don d'organes. Il sera visible sur un panneau comportant la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » aux entrées de la Ville. Le but est de donner plus de visibilité au sujet.

Si vous souhaitez devenir donneur d'organes, rendez-vous sur www.greffesplus.fr

Prendre au sérieux les dangers du protoxyde d'azote

Depuis le jeudi 23 novembre 2023, la Ville d'Albertville a pris un arrêté municipal pour interdire la consommation de protoxyde d'azote sur son territoire. La découverte de cartouches, dans les rues et les espaces publics d'Albertville, confirme la consommation de protoxyde d'azote, problème de santé publique. Ce gaz hilarant est utilisé à des fins récréatives mais sa consommation peut entraîner asphyxie, nausées, vertiges, évanouissements et brûlure thermique.

Pour protéger les mineurs des conséquences possibles de la consommation répétée et des overdoses (séquelles irréversibles sur le cerveau et la moelle épinière), l'arrêté municipal n°2023-591 interdit :

• **La détention de cartouches de gaz de protoxyde d'azote ou autres récipients sous pression contenant du protoxyde**

d'azote par les personnes mineures sur l'espace public,

• **L'utilisation à des fins hilarantes du gaz de protoxyde d'azote ou autres récipients sous pression contenant du protoxyde d'azote par les personnes mineures ou majeures sur l'espace public.**

Toute action contraire à l'arrêté pourra être assortie d'une contravention de 150€.



Faire un beau futur pour Albertville

Frédéric Burnier Framboret, Bérénice Lacombe, Jean-François Brugnon, Christelle Sevessand, Hervé Bernaille, Karine Martinato, Jean-Pierre Jarre, Jacqueline Roux, Michel Batailler, Pascale Masoero, Alain Moccilin, Yves Breche, Josiane Curt, Lysiane Chatel, Pascale Voutier Repellin, Muriel Théate, Jean-Marc Rolland, Pierre Carret, Jean-François Durand, Valérie Gourlin-Robert, Morgan Chevassu, Fatima Brikoui Amal, Cindy Abondance, Élodie Morel, Davy Coureau, Louis Bosc

Notre équipe municipale est toujours sur le pont, elle continue son travail avec ardeur, boostée par le retour du printemps. Depuis le début du mandat, les questions de la jeunesse et de l'éducation sont au cœur de nos priorités. Suite à la période Covid, nous avons notamment constaté une hausse inquiétante du mal-être des jeunes mineurs. Tous nos partenaires en charge de la jeunesse, des écoles, collèges et lycées, ainsi que le service pédiatrie de l'hôpital nous alertent au quotidien. Nous allons donc renforcer encore plus nos actions en direction des jeunes et notre service enfance-jeunesse est pleinement mobilisé en ce sens. Nous allons augmenter le nombre de places en séjours pour les 7/11 ans et les 12/15 ans, expérimenter un nouvel accueil de loisirs de

24 places pendant les vacances de juillet, renforcer nos actions coordonnées avec les différents partenaires tels que Les Amis du Cinéma, La Sauvegarde de l'Enfance, le Bureau des Guides d'Albertville et développer les actions de Solidarité en direction des jeunes filles. Il est important qu'au-delà des actions de l'Éducation nationale, notre commune prenne sa part pour éduquer, instruire et préparer notre jeunesse pour un avenir que nous leur souhaitons à tous, le meilleur possible. Ce défi demande beaucoup d'énergie mais soyez assurés que nous n'en manquons pas pour préparer un beau futur pour l'ensemble des Albertvillois.

Albertville autrement

Laurent Graziano, Claudie Ternoy-Léger, Philippe Perrier, Dominique Ruaz, Stéphane Jay, Julien Yoccoz

Courriel : albertvilleautrement@gmail.com

A deux ans de la fin du mandat, le Maire et sa majorité clament que la rénovation du groupe scolaire du Val des Roses sera le projet du mandat. Une école est toujours un beau projet mais comment justifier que cet investissement de 8,4 millions dont 4,2 supportés par les finances communales, puisse empêcher toute autre action ?

Pour nos finances, la capacité d'investissement raisonnable à l'échelle d'un mandat avoisine 30 millions d'euros. Sauf à verser dans l'autosatisfaction la majorité ne peut s'arrêter là après avoir promis autant en 2020.

Beaucoup reste à faire. Pourtant le conseil municipal ne se réunit plus que tous les trois mois sans réel travail de commission dans l'intervalle. Ainsi la commission « démocratie participative » n'a plus été convoquée depuis mai 2022 ! Cette volonté assumée de ne pas associer les habitants alimente le

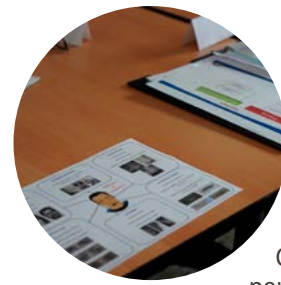
sentiment de ne pas être entendus. La réfection des routes en piteux état se fait attendre, elle serait l'occasion de faire plus de place aux déplacements doux sécurisés. Que dire de l'élargissement du quartier prioritaire au Champ de Mars quand on voit le maigre bilan à la Contamine et au Val des Roses depuis 2014 ? L'inflation pèse sur les associations et les familles ?

Les subventions ne sont pas ajustées, l'aide versée pour les classes de découverte des écoliers non plus...mais les prestations facturées aux familles suivent l'inflation comme les repas de la cuisine centrale. Comment faire un beau futur sans agir au quotidien pour tous ?

Ravivons la flamme

Esman Ergül

Texte non parvenu dans les délais.



Pas de faux au service état civil !

Des agents des mairies d'Albertville, Ugine et Queige ont été formés pour la détection des faux documents, le 23 janvier dernier. Cette formation intitulée « Détection aux

faux documents » était délivrée par la police des frontières et le représentant préfectoral de la répression des fraudes. La formation a aussi été l'occasion de rappeler les règles de sécurité sur la délivrance et la restitution des cartes d'identité et des passeports.

Dans l'après-midi, les participants ont appris à détecter un titre frauduleux, les bons réflexes à avoir et les moyens dont ils disposent pour sécuriser au mieux l'identité des usagers.

Campagne de reprise de concession dans les cimetières

Depuis 10 ans, la Ville d'Albertville a mis en place la reprise d'environ 20 concessions funéraires réparties entre les 4 cimetières. Ces reprises s'appliquent autant aux concessions temporaires non renouvelées qu'aux concessions perpétuelles en état d'abandon. Elles ont lieu uniquement à l'issue d'une procédure très encadrée.

En 2024, le service des affaires funéraires engage cette procédure pour une quinzaine

de sépultures non renouvelées au cimetière du Chiriac, signalées par un panneau.

Cette même procédure est réalisée pour une concession perpétuelle au cimetière d'Albertville, route de Pallud. Du fait de la perpétuité de la concession, la collectivité doit tenter de retrouver d'éventuels héritiers par tous moyens avant de dresser un constat d'abandon et pouvoir reprendre la sépulture.

La sépulture concernée est très ancienne, datant de 1864.

Si vous disposez d'informations ou de tout renseignement concernant la famille de Jacques Doix, titulaire de la concession AC 001, merci de contacter le 04 79 10 43 67.



MAIRIE MOBILE 2024

Vendredi 29 mars Centre-ville	de 17h à 18h30 88 bis rue de la République
Mercredi 3 avril Val des Roses	de 10h30 à 12h Devant « Le Panier de Thérèse » 3 avenue Sainte Thérèse
Vendredi 5 avril La Contamine	de 15h à 16h30 En face du tiers-lieu Vita'Mine
Vendredi 19 avril Conflans	de 17h à 18h30 Farette
Vendredi 17 mai Quartier de la Gare	de 17h à 18h30 À côté du P'tit Jo

Vos élus dans votre quartier

Venez échanger avec le maire d'Albertville, Frédéric Burnier Framboret et l'équipe municipale

Vendredi 24 mai Plaine de Conflans	de 17h à 18h30 Devant Carrefour
Vendredi 31 mai Quartier Albertin	de 17h à 18h30 11 chemin du Pont Albertin
Vendredi 21 juin Champ de Mars	de 17h à 18h30 Devant la salle Marinette Moulin
Vendredi 28 juin Saint-Sigismond	de 17h à 18h30 Place de la Croix de l'Orme

Retrouvez toutes les informations sur www.albertville.fr



Élisez vos députés européens

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 en France.

81 députés européens seront élus en France pour 720 membres au Parlement européen. Les députés européens sont présents au Parlement par représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque liste (équivalent à un parti politique, en général) sur le nombre

total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur liste.

Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- Citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin,
- Citoyen d'un autre pays de l'UE, âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine.

Dans les deux cas, il faut être domicilié

dans la commune où vous souhaitez voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune avant le 3 mai 2024.

Pour vérifier ou faire votre inscription : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Pour vérifier votre bureau de vote, sur Albertville : www.albertville.fr

Projet culturel de territoire, pour tous et entre tous



Sur l'Agglomération Arlysère, il est constitué un Projet culturel de territoire (PCT) dont l'objectif est de renforcer l'esprit de réseau des acteurs culturels et améliorer l'accès à l'art et à la culture pour le plus grand nombre.

Dans le cadre de ce projet, une Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) permet également de financer des porteurs de projet répondant aux critères.

Un exemple de projet : Ateliers Cordel

Ce projet pluridisciplinaire d'éducation artistique et culturelle est en partenariat

entre 3 structures : le Centre d'art et de rencontres Curiox d'Ugine, le Musée d'art et d'histoire d'Albertville et l'Atelier Conflans de gravure et de typographie.

L'exposition « 1000 figures ? » à Curiox présente une série de *cordeis* à découvrir, livrets poétiques illustrés selon la tradition du cordel. Le projet consiste à créer des *cordeis* lors d'ateliers. L'ensemble du livret (texte et visuel) sera imaginé de manière collective. Ils seront ensuite reproduits à l'aide des techniques de l'estampe. 5 ateliers différents sont proposés aux scolaires du 3^{ème} cycle de primaire jusqu'au lycée : gravure, 2 ateliers d'écriture, typographie/sérigraphie, mise en musique.

Leurs publications et des performances musicales présenteront les *cordeis* réalisés lors de plusieurs événements locaux en 2024 :

- Nuit des musées au Musée d'art et d'histoire (18 mai),
- Fête de l'estampe à l'Atelier Conflans (26 mai),
- Temps fort de l'exposition de Curiox (juin),
- Festival « Tous dehors » à Albertville (27 au 30 juin),
- Semaine des arts à l'école au Dôme théâtre (juin).

Plus d'informations au **06 09 49 00 95**.

Déposer votre projet dans le cadre du PCT ou de la CTEAC

Tous les porteurs de projet du secteur non marchand, situés sur ou hors du territoire, peuvent déposer un dossier de demande de subvention, y compris ceux ayant reçu une autre subvention publique (État, département, région etc.) en 2022 ou des financements de droit commun. L'action devra impérativement avoir lieu sur le territoire Arlysère. Le coordinateur du Projet culturel de territoire pourra accompagner les porteurs de projet sur le contenu du dossier.

Les dates limites de dépôts des dossiers 2024-2025 sont au **15 avril 2024** (1^{ère} session) et au **13 septembre 2024** (2^{ème} session).

Pour déposer vos dossiers : martine.buissart@arlysere.fr

Entre folklore et enchantement



Vous le connaissez sans le savoir ou l'avez déjà vu, le **Groupe folklorique de Conflans-Albertville** participe à la plupart des événements albertvillois. Né en 1953, le groupe a pu faire des représentations de différentes envergures comme des festivals internationaux de folklore ou, récemment, les championnats d'Europe de pétanque. Un des souvenirs

les plus mémorables pour les membres de l'époque est leur intervention lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de 92. Leur activité consiste à l'animation des fêtes de village, maisons de retraite, rencontres lors des jumelages, échanges avec d'autres groupes, animations de repas, etc. Cela demande un engagement permanent mais très

gratifiant. Aujourd'hui, un projet est en cours pour jouer un groupe de figurants en tenue traditionnelle dans le prochain long métrage des Bodin's !

Groupe d'art et de tradition populaire, ses 22 membres répètent danses et chants tous les vendredis à la Maison Perrier de la Bâthie à Conflans à partir de 20h. Multigénérationnel, de 10 à 80 ans, tout le monde participe selon ses capacités (musique, danse, chant, port des costumes et du fanion...). De nouveaux membres sont toujours les bienvenus pour apprendre les traditions et arts savoyards.

Pour plus de renseignements, vous pouvez les joindre au **06 60 52 10 04** ou au **06 15 57 73 56**.



Vous allez aimer vous surpasser...

Pour la 7^{ème} édition, les **Albe'Games** reviennent plus beaux, plus forts, plus solidaires. Une vingtaine d'équipes mixtes de 4 membres soit environ **80 aventuriers** s'affronteront du **22 avril au 25 avril 2024**. De **12 à 15 ans**, ces héros surmonteront **8 épreuves**. Ils testeront courage, adresse, endurance et stratégie pour faire

de nos jeunes aventuriers albertvillois des jeunes ingénieurs de Savoie.

Entre **5 thèmes sportifs et mémoriels**, les participants passeront du *Ninja Warriors* à la course d'obstacles, des activités aquatiques aux pièges de la chasse au trésor. Leur objectif ? Le haut du podium et surtout, un esprit d'équipe reconnu.



Pour vous inscrire, c'est jusqu'au 4 mars au **04 79 10 45 14** ou **06 99 18 08 27** ou par courriel à jeunesse@albertville.fr

Foire, fleur, éclosion



La **foire de printemps** aura lieu le **samedi 27 avril** prochain de **8h à 18h** dans le centre-ville d'Albertville, de l'esplanade de l'Hôtel de Ville jusqu'au Square Soutiras.

En 2024, c'est le retour tant attendu du **concours avec 110 bovins de la race Abondance** sur le parking du

Pénitencier. Le concours jugera la conformation, le seuil laitier, l'aspect esthétique de la vache et le lien entre l'éleveur et son animal. Pour les 25 compétiteurs, tous de Savoie, il s'agit de valoriser leur métier et promouvoir les traditions savoyardes.

Des animations en lien avec le concours prendront place lors de cette journée pour connaître tout le périple du lait du pis de la vache au fromage dans notre assiette. Vous pourrez ainsi traire une vache ou participer à la fabrication d'une meule de Beaufort.

Mais la Foire ne serait pas ce qu'elle est



sans la présence d'autres animaux comme les poneys ou ceux de la mini-ferme à retrouver au Square Soutiras pour le plus grand plaisir des enfants. Vous aurez aussi le plaisir de déambuler au milieu de la soixantaine de stands de restauration ou des commerçants et artisans locaux pour faire vos emplettes et vous remplir l'estomac dans cette ambiance inimitable.

Prenez une grande bouffée d'air

Appel d'air

En partenariat avec l'École de musique et de danse d'Arlysère, la Ville d'Albertville permet aux groupes locaux de se produire sur scène lors d'un concert professionnel. Le dispositif « Appel d'air » accompagne les groupes inscrits lors de plusieurs séances de répétition et préparation pour les aider à développer leur projet artistique avec à la clef, le concert ! Venez écouter leurs progrès et créativité le **samedi 13 avril 2024 à 20h**, à la **salle Pierre du Roy**.



Plumes de feuilles

En 2024, le **Festival des Jardins Alpestres** fête sa 6^{ème} édition. Sous la thématique « **L'arbre et la plume : Quand le jardin se la raCONTE** », il débutera **samedi 25 mai**. Le thème de cette année appelle à mêler les imaginaires littéraire et végétal. Il s'agit de montrer que la plume est aussi forte que les racines et que les deux domaines s'entremêlent allègrement pour créer du Beau. La littérature, les poètes, la mythologie ont souvent mis en scène les jardins et le festival des jardins alpestres sera l'occasion de faire l'inverse !

Vous pourrez découvrir les jardins créés pour l'occasion et les animations du samedi sur l'esplanade des Chasseurs alpins.

Fin avril, vous pourrez voir les créations végétales en cours de montage sur place si vous le souhaitez.

Les jardins seront visibles jusqu'à la fin du mois de septembre.

Du 16 déc. 2023 au 23 juin 2024

EXPOSITION « 1 000 FIGURES ? LE MIAM D'HERVÉ DI ROSA... INVESTIT LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE »

Musée d'art et d'histoire



MARS

Lundi 4 mars à 18h
CONSEIL MUNICIPAL

Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville

Mercredi 6 mars à 10h30

GRAINES D'HISTOIRES

Histoires racontées pour le plaisir des petites et grandes oreilles - Gratuit
Médiathèque d'Albertville

Jeudi 7 mars de 8h45 à 11h15

BALADE DU JEUDI

Centre Socioculturel
Sur inscription - 04 79 89 26 30
Rdv au Centre socioculturel

Jeudi 7 mars à 20h

VOUS ÊTES ICI

Théâtre : Compagnie Erd'O
Tarifs de 10 à 27 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Samedi 9 mars à 10h

CLUB JUNIOR

Si tu as entre 9 et 11 ans, viens échanger autour de tes livres préférés
Médiathèque d'Albertville

Samedi 9 mars à 17h

CONCERT : SCHUBERT

Ensemble vocal Cantabile
Zum Sanctus, la truite et variations, an die Musik, Mirjams Siegesgesang, Ave Maria et quelques lieder
Plein tarif : 15 € - Tarif réduit : 10 € sur justificatif - Gratuit : moins de 26 ans
Église Ste-Thérèse

Samedi 9 à 20h30 et dimanche 10 mars à 17h

SPECTACLE THÉÂTRAL

Ça reste en famille avec la Cie Eteroclit
Plein tarif : 8 € - Tarif réduit : 6 € (moins de 12 ans)
Théâtre de Maistre

Dimanche 10 mars de 9h à 17h
LES PUCES DES COUTURIÈRES

Association L'atelier de mes amies
Salle du Val des Roses



Mercredi 13 de 10h à 19h et jeudi 14 mars de 9h à 16h
BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ ET PUÉRICULTURE

Confédération syndicale des familles
Salle de la Pierre du Roy

Jeudi 14 mars à 20h
VOCABULARY OF NEED

Danse : CCNR de Rillieux-la-Pape / Yuval Pick
Tarifs de 10 à 27 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Les jeudis du 14 mars au 13 juin de 14h30 à 16h30

ATELIERS NUMÉRIQUES

Avec les conseillers numériques pour les 60 ans et +
Gratuit - Inscription au 07 62 43 03 70
Centre Socioculturel

Du 14 au 30 mars, tous les jeudis, vendredis et samedis

LE PRINTEMPS DE LA MONTAGNE

Le nouveau rendez-vous consacré au cinéma de montagne
Association Le Grand Bivouac
88bis rue de la République



Vendredi 15 au dimanche 17 mars de 10h à 19h

SALON MAISON ET JARDIN

À la rencontre des professionnels de la construction, la rénovation, l'aménagement intérieur et de jardin
Tarif : 4 € - Gratuit (moins de 18 ans)
Halle olympique

Dimanche 17 mars à 15h
LA MONTAGNE ENTRE EN SCÈNE

Conte musical présenté par les Citharins
Comité des St-Simoniens
Tarif : 14 € - Groupes : 12 €
Théâtre de Maistre

Mardi 19 mars à 10h
JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Monument aux Morts 14-18 et 39-45 (à côté de l'Hôtel de Ville)

Mardi 19 mars à 20h
L'OUVERTURE DE TOUSSAINT

Rap, électro - Tarifs de 8 à 27 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Samedi 23 mars de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30

INITIATION AU REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Avec cet atelier, les Ouvriers de l'Image proposent d'explorer la technique du reportage photographique en extérieur
Tarifs de 16 à 27 €
Renseignements au Dôme Théâtre : 04 79 10 44 80
Dans les rues d'Albertville

Jeudi 28 mars à 20h
L'AFFAIRE CORRERA

Théâtre
Tarifs de 10 à 27 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Vendredi 29 mars de 9h à 11h30
ATELIER CUISINE

Makis - Centre Socioculturel
Sur inscription - 04 79 89 26 30
Maison de quartier du Champ de Mars

Samedi 30 mars à 10h
CLUB JUNIOR

Si tu as entre 9 et 11 ans, viens échanger autour de tes livres préférés
Médiathèque d'Albertville

AVRIL

Mercredi 3 avril de 10h à 11h30
ATELIER ENFANTS/PARENTS

Centre Socioculturel
Sur inscription - 04 79 89 26 30
986 avenue Commandant Dubois

Jeudi 4 avril à 20h
ARA ! ARA !

Dans le cadre du temps fort Dessus/ Dessous. Deux drapeaux, un danseur, une danseuse et tout un ballet se déploient sous nos yeux
Tarifs de 10 à 27 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Samedi 6 et dimanche 7 avril à 10h
MUSÉE ÉPHÉMÈRE : EXPOSITION DE DINOSAURES

Tarif dès 9 €
Halle olympique

Samedi 6 avril de 11h à 18h
DES DANSES À REGARDER ET À DANSER

Une journée dédiée aux liens entre danse et vidéo
Tarifs de 8 à 17 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Dimanche 7 avril à 14h
THÉ DANSANT

Club des accordéonistes albertvillois
Salle de la Pierre du Roy

Lundi 8 avril à 14h30
THÉ CINÉ : "LA VIE DE MA MÈRE" DE JULIEN CARPENTIER

Tarif réduit à 4,50 € pour les 60 ans et +
Inscription obligatoire au 04 79 10 45 00
Dôme Cinéma

Jeudi 11 et vendredi 12 avril à 20h
DER LAUF - VÉLOCIMANES ASSOCIÉS

Cirque - Tarifs de 10 à 27 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Vendredi 12 avril de 9h à 11h30
ATELIER CUISINE

Pizzas - Centre Socioculturel
Sur inscription - 04 79 89 26 30
Maison de quartier du Champ de Mars

Samedi 13 avril de 14h à 19h
GRAND DÉBALLAGE DES COMMERÇANTS

Shop'in Albé
Rues de la République et Gambetta, Place de l'Europe

Samedi 13 avril à 20h
CONCERT APPEL D'AIR

Différents groupes amateurs de musiques actuelles - Entrée libre
Salle de la Pierre du Roy

Dimanche 14 avril de 8h à 18h
BRADERIE DE PRINTEMPS

Shop'in Albé
Rues de la République et Gambetta, Place Grenette, Place de l'Europe

Mardi 16 avril de 7h45 à 11h15
DON DU SANG

Amicale des donateurs de sang bénévoles d'Albertville
Salle de la Pierre du Roy



Du lundi 22 au jeudi 25 avril
ALBE'GAMES

Raid aventure pour les 12-15 ans.
Toutes les informations sur www.albertville.fr et p.21



Mardi 23 avril à 18h30
RÉUNION PUBLIQUE
Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme - Voir p.4
Salle du Val des Roses

Samedi 27 avril de 8h à 18h
FOIRE DE PRINTEMPS

Voir p.21
Cours de l'Hôtel de Ville, rue Pargoud, avenue des Chasseurs Alpains, parking du Pénitencier



Samedi 27 avril à 20h30
CONCERT DE PRINTEMPS

L'Orchestre d'Harmonie d'Albertville accueille l'Orchestre de Sévrier - Entrée libre
Théâtre de Maistre

Dimanche 28 avril
JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

10h30 : Plaque du Souvenir, rue Pargoud
11h15 : Monument de la Résistance

ANIMATIONS DU PATRIMOINE

Vendredi 1^{er} mars à 14h30
ATELIER CRÉATIF - CADAVRE EXQUIS

Atelier famille ou à plusieurs
Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Dimanche 3 mars à 11h
VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION « 1000 FIGURES ? » LE MIAM D'HERVÉ DI ROSA

Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Mardi 5 mars à 12h15
PAUSE PATRIMOINE
LE MONUMENT AUX MORTS DU CENTRE-VILLE RESTAURÉ

Rdv devant le monument aux morts, à côté de l'Hôtel de Ville

Mercredi 6 mars à 10h30
MINI-JEUX AU PARC OLYMPIQUE

Pour les 3-5 ans - Sur inscription
Rdv devant la Maison du Tourisme
Halle olympique, 15 avenue de Winnenden

Mercredi 6 mars à 14h30
ATELIER POTERIE

Pour les 6-7 ans - Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

ATELIER / ANIMATION FAMILLE

Tarifs : 5€/personne - 18€ tarif tribu (4 à 6 personnes comprenant adulte et enfant).

VISITES GUIDÉES

Tarif : 6€. Tarif réduit : 3€ (plus de 65 ans, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, 12/18 ans, étudiants jusqu'à 26 ans). Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant.

Dimanche 10 mars à 14h30
CONFLANS DANS TOUS LES SENS

Animation famille - Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Mercredi 13 mars à 9h
YOGA AU MUSÉE
LES COSTUMES SAVOYARDS

Niveau accessible à tous - Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Dimanche 24 mars à 14h30
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE MANUEL DE LOCATEL

Sur inscription
Rdv devant la porte en bois, montée du château

Jeudi 28 mars à 18h30
CONFÉRENCE DU JEUDI

Le lignage des Montbel, une famille noble au Moyen Âge par Luc Turbin, professeur en histoire-géographie, titulaire d'un master en histoire médiévale
Rdv à la Maison communale du parc, 790 rue Commandant Dubois

Mardi 2 avril à 12h15
PAUSE PATRIMOINE

EXPOSITION « 1000 FIGURES ? »
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

PAUSES PATRIMOINE

Durée : 30 minutes
Tarif : 2€. Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant.

JEUNE PUBLIC

5€/enfant. Gratuit pour l'adulte accompagnant. Inscription jusqu'à la veille à 16h.
Animation assurée à partir de deux enfants. Nombre de places limité.

Dimanche 28 avril à 13h30
THÉ DANSANT

Lions Club Albertville les 4 Vallées
Salle de la Pierre du Roy

Mardi 30 avril à 20h
ELLES DISENT

Nach Van Van Dance Company
Danse hip hop - Tarifs de 10 à 17 €
Dôme Théâtre - 04 79 10 44 80

Jeudi 4 avril à 18h30
CONFÉRENCE DU JEUDI

Les « Rochambelles » par Jean-Yves Sardella
Rdv à la Maison communale du parc, 790 rue Commandant Dubois

Vendredi 5 avril à 14h30
THÉ PATRIMOINE - ATELIER D'INITIATION À LA DORURE

Ouvert à tous - Tarif : 5 €
Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Mercredi 12 avril à 9h
YOGA AU MUSÉE - EXPOSITION « 1000 FIGURES ? » LA TOILE D'HERVÉ DI ROSA

Niveau accessible à tous - Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Dimanche 14 avril à 11h
VISITE GUIDÉE « FOCUS SUR L'EXPOSITION »

Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Mercredi 17 avril à 10h30
MINI-JEUX AU PARC OLYMPIQUE

Pour les 3-5 ans - Sur inscription
Rdv devant la Maison du Tourisme
Halle olympique, 15 avenue de Winnenden

YOGA AU MUSÉE

Durée : 1h30 (comprenant la séance d'1 heure de yoga et 30 minutes de visite)
Tarif : 8€ la séance de yoga et la visite

CONFÉRENCES DU JEUDI

Abonnement non nominatif pour 5 conférences : 15€
Tarifs : 5€ plein tarif - 3€ plus de 65 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, groupe de plus de 12 personnes, détenteurs d'un billet d'entrée au

Vos élus dans votre quartier

Venez échanger avec le maire d'Albertville, Frédéric Burnier Framboret et l'équipe municipale

Mairie 2024
MOBILE

voir p.19

Mercredi 17 avril à 14h30
ATELIER POTERIE

Pour les 8-12 ans - Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Dimanche 21 avril à 11h
VISITE GUIDÉE « LA CITÉ MÉDIÉVALE »

Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans

Mercredi 24 avril à 10h30
LA VILLA GALLO-ROMAINE

Pour les 6-7 ans - Sur inscription
Rdv devant la Maison du Tourisme
Halle olympique, 15 avenue de Winnenden

Mercredi 24 avril à 14h30
SUR LA PISTE DES JEUX OLYMPIQUES

Pour les 8-12 ans - Sur inscription
Rdv devant la Maison du Tourisme
Halle olympique, 15 avenue de Winnenden

Dimanche 28 avril à 14h30
CONFLANS DANS TOUS LES SENS

Animation famille - Sur inscription
Rdv au Musée d'art et d'histoire, Grande place de Conflans



Musée d'art et d'histoire ou à l'espace muséal Tremplin 92.
Gratuit : moins de 18 ans, étudiants jusqu'à 26 ans, guides-conférenciers, personnel des établissements scolaires signataires d'une convention avec la Ville.

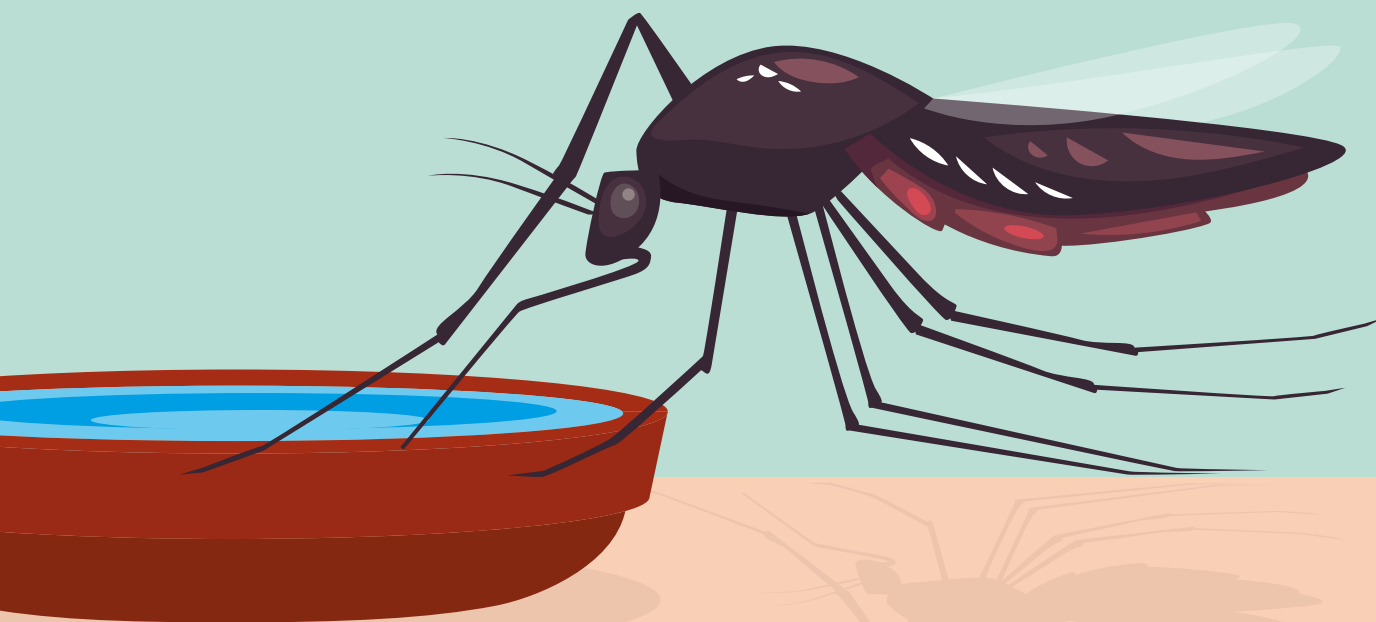
INSCRIPTIONS

par téléphone au 04 79 37 86 85 ou par courriel à reservations.patrimoine@albertville.fr en indiquant nom, prénom et numéro de téléphone



MOUSTIQUE TIGRE

PAS DE POINTS D'EAU, PAS DE MOUSTIQUES



**SUPPRIMONS
LES EAUX STAGNANTES !**